

Demande d'inclusion dans ProdHyBase®

Pour toute demande d'inclusion dans ProdHyBase®, les documents obligatoires à fournir sont en fonction du type de produit concerné.

Les procès-verbaux de normes et d'essais d'hypoallergénicité, les attestations de marquage CE et les compositions centésimales sont tolérés en anglais. Les autres documents doivent être obligatoirement en français.

Les nouveaux dossiers sont acceptés sous format papier UNIQUEMENT. La formule centésimale est incluse dans le courrier en format papier sous pli confidentiel. Les nouveaux dossiers envoyés par messagerie électronique sont refusés.

- **Documents obligatoires**

Détergents-désinfectants, désinfectants :

- fiche technique,
- composition centésimale (pour cette information, ProdHyBase® garantit aux fournisseurs le respect de la confidentialité),
- certificat de marquage CE pour les produits destinés au traitement des dispositifs médicaux, inventaire biocides pour les autres usages.
- fiche de données de sécurité (sauf pour les produits répondant à la réglementation cosmétologique),
- étiquettes pour tous les conditionnements commercialisés,
- rapports d'essai complets des normes d'activité antimicrobienne ([normes signalées dans ProdHyBase®](#)),
- durées de conservation des produits avant et après ouverture, durée de stabilité des solutions reconstituées pour les produits à diluer (indépendamment de l'utilisation de la solution) et durée d'utilisation des bains à base d'acide peracétique (NF T 72-901) (tableau ci-après à compléter et à renvoyer avec les dossiers des produits) (voir en nota bene),
- mode d'emploi des détergents-désinfectants pour sols, surfaces et matériel hôtelier (fiche mode d'emploi ci-après à compléter et à renvoyer avec les dossiers des produits) (voir en nota bene).

Pour les savons doux et les crèmes pour le soin des mains du personnel :

- plaquettes et documents commerciaux,
- étiquettes originales utilisées pour tous les conditionnements commercialisés,
- à titre confidentiel, formule centésimale avec les noms INCI,
- rapports d'essai des tests d'hypoallergénicité,
- procès-verbaux des tests d'efficacité de la conservation antimicrobienne,
- les durées de conservation des crèmes avant et après ouverture (remplir le formulaire ci-après) (durabilité minimale, durée de péremption après ouverture).

Pour les distributeurs de produits pour mains :

Plaquettes et documents commerciaux précisant :

- s'il s'agit d'un distributeur universel ou non, dans ce dernier cas, les types de flacon ou les produits auxquels le distributeur est lié,
- les types de commande,
- les possibilités de fixation (ex; murale, sur chariot...),
- la possibilité de verrouiller ou non le distributeur.

Autres produits :

- plaquettes et documents commerciaux,
- dossier technique.

• Documents à fournir obligatoirement pour certaines informations :

- certificats d'homologation,
- rapports d'essai des tests d'hypoallergénicité,
- certificat de marquage CE pour les produits le revendant,
- test de conservation antimicrobienne.

• Documents obligatoires pour tout nouveau produit correspondant à un produit déjà référencé mais commercialisé sous un autre nom :

- attestation d'équivalence entre les deux produits certifiant qu'ils sont strictement identiques en tout point : composition chimique ; qualité des matières premières ; fabrication,
- formule centésimale,
- plaquette commerciale
- fiche de données de sécurité,
- coordonnées du (des) distributeur(s) (fiche ci-jointe à remplir) en précisant les coordonnées de la personne à qui envoyer les courriers et les fiches à valider.

• Nota bene

Les durées de conservation des produits et de stabilité des solutions reconstituées ainsi que le mode d'emploi des détergents-désinfectants pour sols et surfaces ont été ajoutés sur les fiches Produit dans la rubrique « Commentaires » à la demande des utilisateurs de ProdHyBase®.

Etant donné qu'elles sont souvent incomplètes voire absentes des dossiers, il est demandé aux fournisseurs de bien vouloir les transmettre à ProdHyBase® en remplissant le tableau des durées de conservation et de stabilité des solutions reconstituées, ainsi que la fiche Mode d'emploi pour les détergents-désinfectants pour sols et surfaces pour toute inscription de nouveau produit ou lors d'une mise à jour annuelle si les informations n'avaient pas encore été transmises.

Ces documents engagent la responsabilité des fournisseurs. Ils seront susceptibles d'être transmis à la demande des utilisateurs de ProdHyBase®. En cas de transmission de l'un de ces deux documents, ProdHyBase® s'engage à en avertir le fournisseur et à renvoyer vers lui cet utilisateur.

Tampon du fournisseur :

<http://www.prodhybase.fr/>

**Durées de conservation des produits
Durée de stabilité des solutions reconstituées
Durée d'utilisation des bains des désinfectants à base d'acide peracétique (NF T 72-901)
(tableau à remplir)**

Nom du fournisseur :

Nom du produit	Durée de conservation avant ouverture	Durée de conservation après ouverture	Durée de stabilité des solutions reconstituées pour les produits à diluer (indépendamment de l'utilisation de la solution)	Durée d'utilisation des bains des désinfectants à base d'acide peracétique (norme NF T 72-901)*

* Préciser si la durée d'utilisation du bain a été évaluée selon le protocole de la norme NF T 72-901 (décembre 2008) (joindre le compte rendu de l'essai).

Date : **Nom, prénom :**

Fonction dans la société :

Signature et tampon de la société :

Tampon du fournisseur :

Nom du produit	Durée de conservation avant ouverture	Durée de conservation après ouverture	Durée de stabilité des solutions reconstituées pour les produits à diluer (indépendamment de l'utilisation de la solution)	Durée d'utilisation des bains des désinfectants à base d'acide peracétique (norme NF T 72-901)*

* Préciser si la durée d'utilisation du bain a été évaluée selon le protocole de la norme NF T 72-901 (décembre 2008) (joindre le compte rendu de l'essai).

Date : **Nom, prénom :**

Fonction dans la société :

Signature et tampon de la société :

Ce document engage la responsabilité du fournisseur. Il est susceptible d'être communiqué à la demande des utilisateurs de ProdHyBase[®]. En cas de transmission du document, ProdHyBase[®] s'engage à en avertir le fournisseur.

Tampon du fournisseur :

FICHE « MODE D'EMPLOI »
Réservée aux détergents-désinfectants sols et surfaces
(à remplir par le fournisseur)

Nom du fournisseur :

Nom du produit :

Date :

1- Mode d'emploi pour les sols

- Mode(s) d'application :

- Dilution :

- Temps de contact :

- Rinçage : oui non

- Séchage à l'air libre : oui non
 Si non, préciser :

- Matériaux incompatibles :
 - Sols à désinfecter incompatibles (ex. Thermoplastiques...) :

 - Matériels d'application incompatibles (ex. Microfibres...) :

T.S.V.P.

Ce document engage la responsabilité du fournisseur. Il est susceptible d'être communiqué à la demande des utilisateurs de ProdHyBase[®]. En cas de transmission du document, ProdHyBase[®] s'engage à en avertir le fournisseur.

2- Mode d'emploi pour les surfaces

- Utilisation possible pour les surfaces pouvant entrer en contact avec les denrées alimentaires (*joindre une attestation déclarant la conformité du produit à l'arrêté du 08/09/1999 relatif aux produits de nettoyage des matériels pouvant se trouver en contact avec les denrées alimentaires si cette information n'apparaît pas clairement dans le dossier*) :

oui

non

- Mode(s) d'application (préciser notamment si nécessité d'un essuyage pour la répartition du produit sur la surface) :

- Dilution :

- Temps de contact :

- Rinçage :

oui

non

oui si conditions particulières (préciser ces conditions et les modalités de rinçage) :

- Séchage :
à l'air libre
par essuyage
autre (à préciser) :

- Matériaux incompatibles :

- Surfaces à désinfecter incompatibles (ex. Plexiglas...) :

- Matériels d'application incompatibles (ex. Microfibres...) :

Nom, prénom :

Fonction dans la société :

Signature et tampon de la société :

Ce document engage la responsabilité du fournisseur. Il est susceptible d'être communiqué à la demande des utilisateurs de ProdHyBase[®]. En cas de transmission du document, ProdHyBase[®] s'engage à en avertir le fournisseur.